

Bulletin d'information mensuel de vos élus CGT CE & DP

Ordre du jour et réponses du CE du 6 novembre

- Approbation du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2014 :
 - Ce point est reporté à la prochaine séance du Comité d'Entreprise.
- Reporting RH du mois de septembre :
 - Aucune entrée n'est intervenue au cours du mois de septembre.
 - Changement de service pour 5 personnes.
 - La direction n'est pas capable de nous informer sur les mouvements des prestataires passant de 28 à 31 personnes.
 - Le plan de formation suit son cours : 80% des inscriptions prévues ont été réalisées. Dans le cadre de la culture Euronext : mise en place d'un sujet important avec le plan de formation sur la gestion des changements.
- Marche de l'entreprise (état des lieux, budget 2015, SLA avec ICE) :
 - Concernant le budget 2015 : le processus budgétaire est en cours, il sera présenté fin novembre à D. Cerutti pour validation pour une présentation, comme chaque année, au cours du dernier Conseil d'Administration de l'année qui a lieu la première semaine de décembre. Une fois que le budget de l'IT et des différents composants ont été validés par le board, la direction effectue ensuite un travail de formulation de ces budgets par entreprise.
 - Sur l'international, la direction espère avoir une réponse pour « Dalian Commodities Exchange » d'ici la fin d'année.
 - Signature des contrats pour les 4 clients du bassin méditerranéen (Amman, Tunis, Beyrouth et Oman), prochainement lancement des développements de la solution hybride élaborée à partir de Next Gen.
 - Retard dans ESP provoque un retard dans la livraison d'un programme à la Bourse de Varsovie.
 - Suspension du contrat avec ATG depuis mai-juin 2014, la réactivation de ce contrat est prévu fin 2015 ou début 2016.
 - Suite au retard du programme ESP, de nombreux SLA ont été renégociés avec ICE. Ces prolongations de contrat vont avoir un impact négatif sur les comptes de la société.
 - La direction travaille à restructurer notre présence au sol à Basildon et à la compacter au maximum, afin de faire baisser la facture inhérente. La direction négocie avec ICE les conditions de ce contrat. Concernant PSS, qui tournait sur un grand nombre de serveurs et de technologies coûteuses, il sera remplacé par Horizon dont le coût est bien inférieur à ce qui a été payé jusqu'à maintenant. L'ensemble des coûts sont nettement revu à la baisse pour le site WEB, les solutions RH..... La « simplification du périmètre », visant à requalifier tous les services en fonction de ce qu'est Euronext en termes d'effectifs et de services attendus réellement, par rapport à l'exubérance de NYSE, permet de générer un certain nombre d'éléments.
 - Le site de Cannon Bridge représentait un coût de 4,4 millions EUR par an. Le fait de passer chez Digital Realty (à Saint Denis, 93), dans le cadre du plan de continuité d'activité (Disaster Recovery), nous permettra de réduire ce montant à 1,3 million EUR.
 - Ces économies diminuent drastiquement le CA d'Euronext Technologies donc la marge, car ces activités étaient refacturées à Euronext. Euronext a décidé de réduire sa facture, donc nos bénéfices.
 - Confirmation de la direction que l'enveloppe de la participation sera d'environ 5 millions EUR. Attention : les comptes n'ayant pas été encore validés, ce montant est donc prévisionnel.
- Information sur la base de données unique (BDDU) :
 - Début 2015, des réunions auront lieu sur la définition du contenu de la Base de Données Economique et Sociale ou la BDDU (Base De Donnée Unique).
 - Le CE est dans l'attente de la mise en place d'un planning de réunions pour qualifier l'administration et le contenu de cette base.

Pour tout contact CGT

O. Blot	Tel : 01 49 27 17 79	Mail : oblott@euronext.com
V. Fortun	Tel : 01 49 27 58 45	Mail : vfortun@euronext.com
K. Mendes	Tel : 01 49 27 58 10	Mail : kmendes@euronext.com
P. Benchemoul	Tel : 01 49 27 50 86	Mail : pbenchemoul@euronext.com
Z. Kemmat	Tel : 01 49 27 14 13	Mail : zkemmat@euronext.com



Bulletin d'information mensuel de vos élus CGT CE & DP

- Point sur les projets (ESP, Next Gen, GIS,...) et sur Agile :
 - Sur ESP : mise en production de XDP Dérivés le 24 novembre.
 - Actuellement, le principal point d'inquiétude qui fait l'objet s'une surveillance étroite est le nouveau Price qui cause encore un certain nombre de difficultés.
 - Le bilan de la Task Force sur ESP est positif.
 - Un travail est en cours concernant la phase de migration entre les anciens systèmes et les nouveaux systèmes.
 - Lancement de la phase de pré-étude pour Next Gen. Si ce programme est validé, il sera prévu pour 2015.
 - Concernant Agile : les personnes travaillant sur le projet GIS géré via la méthodologie Agile semblent contents de cette nouvelle organisation. Certains représentants du Comité d'Entreprise ont participé à une session afin de se faire leur propre idée. Il y a une nette amélioration des interactions entre les Dev et la QA sur les outils. La direction réfléchit au lancement d'autres projets « pilote » afin d'avoir des cas de figure différents et une vision plus large de cette méthodologie.
- Point sur le projet de déménagement :
 - Démarrage prochainement de la seconde phase de consultation pour l'aménagement et les conditions d'accompagnement.
 - Concernant les doléances, nous demandons
 - le paiement des 25 minutes (en moyenne) de trajet supplémentaire. Ce qui fait une demi-journée par semaine, ce qui fait 2 jours par mois, ce qui fait un mois par an au global.
 - Nous demandons un dédommagement sur l'impact de nos vies de famille (fatigue due aux conditions de transport, augmentation du temps de présence de la nourrisse, diminution de nos temps de présence en famille,
- Point sur les évaluations :
 - A début novembre, 72% des auto-évaluations étaient complètes, 12% étaient en cours et le reste restait à faire.
- Point sur l'arrêt de Cannon Bridge :
 - La fermeture de Cannon Bridge est prévue pour au plus tard fin 2015.
 - A priori, le site de DR serait installé à Saint Denis.
- Point sur le recours à la prestation de services :
 - 12 personnes sont concernées par une durée de prestation excessive, supérieure à 3ans. Au cas par cas, la direction va faire le point sur la situation.
 - Nous alertons la direction car il existe un risque opérationnel pour le département Application Engineering durant le premier semestre 2015. Le nombre de prestataires et leurs durées de présence sont beaucoup trop importants, nous demandons une internalisation.
- Point sur la Travel Policy :
 - Concernant la partie commerciale, nous avons dit que tout n'était pas complètement tranché et que la politique, dans un cadre commercial, devrait dans tous les cas être appliquée.
- Vote d'un mandat et d'un budget pour agir en justice au sujet de l'absence de représentation du CE d'Euronext Technologies au sein du CE Européen :
 - La direction nous informe que les représentants de la France sont les syndicats d'Euronext et qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter un siège pour Technologies, sachant que de nouvelles élections se tiendront au cours des prochains mois, et compte tenu du nouveau périmètre du groupe.
 - A l'unanimité, les élus du Comité d'Entreprise ont voté un budget avocat afin qu'Euronext Technologies soit représenté en CE Européen car il n'est pas question que les syndicats d'Euronext nous représentent.

Pour tout contact CGT

O. Blot	Tel : 01 49 27 17 79	Mail : oblot@euronext.com
V. Fortun	Tel : 01 49 27 58 45	Mail : vfortun@euronext.com
K. Mendes	Tel : 01 49 27 58 10	Mail : kmendes@euronext.com
P. Benchemoul	Tel : 01 49 27 50 86	Mail : pbenchemoul@euronext.com
Z. Kemmat	Tel : 01 49 27 14 13	Mail : zkemmat@euronext.com



Bulletin d'information mensuel de vos élus CGT CE & DP

- Vote d'un budget de 5.000 EUR pour l'assistance d'un expert auprès du CE :
 - A l'unanimité, les élus du Comité d'Entreprise ont voté le budget de l'assistance de cet expert.
- Transmission de questions nécessitant des réponses de la direction dans le cadre du lancement d'un droit d'alerte économique :
 - Document communiqué en pièce jointe.
- Question diverses :
 - Vote d'un budget de 20.000 EUR pour les chèques cadeaux.
 - Vote d'un budget de 3.000 EUR pour les Ludofolies.
 - Vote d'un budget de 5.000 EUR pour les fêtes de Noël.
 - Question sur le harcèlement : Existe-t-il de la part de la direction une volonté d'harcéler un collaborateur du pilotage ? La direction nous confirme que ce n'est pas la politique qui est appliquée.
 - Calendrier des commissions : le CE demande le calendrier des commissions pour 2015.
 - Demande d'un organigramme de la société : à ce jour, nous ne disposons toujours pas d'un organigramme complet.
 - Demande des coûts reversés au CIE sur l'année 2013 et 2014 : la comptabilité devrait nous communiquer l'information.
 - Contingent annuel des heures supplémentaires 2014, 2013 et 2012 : en attente d'information de la part de la direction.
 - Journée du 26 décembre : il est demandé à la direction une communication à l'ensemble des salariés.
 - Rapport annuel du médecin du travail : à ce jour, nous ne disposons toujours pas du rapport annuel.
 - Consultation du plan de formation : le plan de formation 2015 suivra la note d'orientation 2015 et interviendra en 2015.

Ordre du jour et réponses suite à la réunion DP du mois de novembre

Nous vous invitons à communiquer vos questions directement à vos représentants DP. Si vous préférez le faire de façon anonyme : les déposer dans la boîte aux lettres du CE au 2ème étage.

- Les équipes opérationnelles montrent de plus en plus de signes de fatigue et de stress : que compte faire la direction ?
 - La priorisation des projets et tâches a été revue par les managers. De même, la direction veille avec les managers au respect des prises de jours de repos en cas de travail exceptionnel, et à la bonne planification des congés par les équipes.
- Notre Direction a affiché sa volonté d'adapter notre organisation et de changer notre culture d'entreprise, bref d'innover.

A rebours de ces déclarations de principes, comment un manager peut-il refuser le télétravail à un salarié dans une fonction et un service totalement éligibles, et ce, alors que ce salarié n'avait donné aucun motif de non-satisfaction lorsque précédemment, au même poste, il bénéficiait dudit accord ?

 - La compatibilité d'une demande avec cette forme d'organisation du travail est donc étudiée individuellement en fonction de la nature du travail et de l'équilibre de l'équipe. Dans ces conditions, un responsable peut ainsi estimer que le télétravail n'est pas une forme d'organisation appropriée. La direction rappelle également qu'il existe d'une part une période d'adaptation probatoire et d'autre part un principe de double réversibilité, tant à l'initiative de la société que du collaborateur.
- Quel est le bilan de la Task Force qui a été faite sur le programme ESP ?
 - Cette question ne relève pas de l'instance des Délégués du Personnel.
- Concernant les questions précédentes relatives au Benchmarking : nous prenons acte de la réponse négative de la Direction sur un Benchmarking en cours au sein d'Euronext Technologies. Devons-nous comprendre Benchmarking comme l'évaluation d'un poste ou d'un salarié par rapport à un référent (poste et/ou fonction) sur tous les plans, salaire compris ? La Direction pourrait-elle nous proposer sa définition?
 - La Direction invite les élus à préciser leur question et rappelle que le mot « benchmarking » ou étalonnage peut faire référence à des pratiques très variées selon le contexte. En pratique au sein des RH, le « benchmarking » peut être effectué de manière ponctuelle (ouverture de poste, évolution de carrière, revendication salariale), en interne comme en externe, pour valider le positionnement salarial d'un individu ou d'une équipe. Il n'y a aucune démarche généralisée sur ce sujet.

LE CE organise son pot de Noël le 16 Décembre.

Une communication spécifique va vous parvenir très prochainement.